Envoyé en préfecture le 05/12/2023

Reçu en préfecture le 05/12/2023

Publié le

ID: 005-200083517-20231123-2023112305-DE

## DEPARTEMENT DES HAUTES ALPES ARRONDISSEMENT DE BRIANCON CANTON DE GUILLESTRE COMMUNE D'ABRIES-RISTOLAS

## Séance du Conseil Municipal du 23 Novembre 2023

Délibération N°: 20231123-05

OBJET: ACQUISITION DE DEUX REFRIGERATEURS A UN PARTICULIER.

L'an deux mil vingt-trois, le 23 du mois de novembre, le Conseil Municipal de la Commune d'ABRIES-RISTOLAS s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie d'ABRIES-RISTOLAS, sous la présidence de Monsieur Nicolas CRUNCHANT, Maire en exercice.

**DATE DE CONVOCATION**: 16/11/2023

**NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE: 15** 

**NOMBRE DE MEMBRES PRESENTS: 8** 

Nicolas CRUNCHANT - Marie-Hélène FAROUZE - Philippe RIBOT - Florian BOURCIER - Charles LACROIX - Dominique LEPAS - Nicolas TENOUX - Philippe BOULET -

**NOMBRE DE POUVOIRS: 3** 

Florent BUES a donné pouvoir à Florian BOURCIER – Joël GAUCHE a donné pouvoir à Philippe BOULET – Chrystelle CERUTTI a donné pouvoir à Nicolas TENOUX.

**NOMBRE DE VOTANTS: 11** 

SECRETAIRE DE SEANCE : Marie-Hélène FAROUZE.

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il est nécessaire de remplacer deux réfrigérateurs pour équiper les logements communaux à destination des travailleurs saisonniers.

Il propose d'acquérir ces deux réfrigérateurs auprès d'un particulier qui souhaite les mettre en vente au prix de 120 € les deux.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et voté par 11 voix POUR,

APPROUVE la proposition du Maire,

**DECIDE** d'acheter deux réfrigérateurs pour les gîtes communaux à destination des travailleurs saisonniers pour un montant de 120 € les deux à Monsieur CHEVALIER Florian domicilié Rue du Pied la Ville – 05 470 AIGUILLES.

AUTORISE LE MAIRE à émettre le mandat de paiement correspondant.

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Le Maire, Nicolas CRUNCHANT

Certifiée exécutoire par transmission en préfecture.